

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 21 septembre 2017, à 12 h.

Sont présents :

Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré  
Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec  
M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative  
M. Robert Masson, directeur général et trésorier  
Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observatrice  
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

En l'absence du président et du vice-président de la CMQ, Mme Parise Cormier, membre du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2017-78**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Ajouter le point 4TRA) 2 : *Projet de recherche « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements urbains et interrégionaux au Québec pour le développement d'outils d'aide à la décision relative aux choix de mobilité durable et l'optimisation de réseaux de transport »*

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 juin 2017

#### **Résolution n° E-2017-79**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat de travail

**Résolution n° E-2017-80**

- Renouveler le contrat de M. Pierre Bouffard, coordonnateur en développement agroalimentaire, à raison de 35 h/sem. et selon les mêmes conditions d'emploi, pour une période de deux (2) ans à compter de la fin du contrat actuel jusqu'au 31 décembre 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat de travail

**Résolution n° E-2017-81**

- Renouveler le contrat de M. Charles-Éric Bernier, conseiller en aménagement du territoire, à raison de 35 h/sem. et selon les mêmes conditions d'emploi, pour une période de trois (3) ans à compter de la fin du contrat actuel jusqu'au 15 février 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat de travail

**Résolution n° E-2017-82**

- Renouveler le contrat de M. Anthony Kish, conseiller à la gestion intégrée du Saint-Laurent, à raison de 35 h/sem. et selon les mêmes conditions d'emploi, à compter de la fin du contrat actuel jusqu'au 31 mars 2021 ou jusqu'à la fin de la convention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) si elle devait survenir avant cette date.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Modification du contrat de travail

#### **Résolution n° E-2017-83**

- Modifier le contrat de Mme Luce Bergeron, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles, afin que son horaire soit fixé à 28 h/sem., à compter du 25 septembre 2017 jusqu'à la fin du contrat se terminant le 31 décembre 2018.

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable :                    Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Évaluation de la valeur économique du capital naturel - Signature d'un contrat avec Ouranos

#### **Résolution n° E-2017-84**

- Autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer une convention de services entre la CMQ et Ouranos pour la réalisation de *l'Analyse de la valeur économique du capital naturel du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent - zone de Québec.*

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable :                    Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Alliance des villes et des Grands Lacs et du Saint-Laurent - Renouvellement d'adhésion

#### **Résolution n° E-2017-85**

- Renouveler l'adhésion annuelle de la Communauté métropolitaine de Québec à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent au coût de 16 500 \$ pour l'année 2017.

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie :        CT-2017-22  
Responsable :                    Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Politique et rendement des placements

#### **Résolution n° E-2017-86**

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec au 22 août 2017, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable :                    Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Budget 2018 de la Communauté métropolitaine de Québec

#### **Résolution n° E-2017-87**

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à transmettre le budget 2018 de la CMQ aux municipalités faisant partie de son territoire et aux membres du conseil.

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable :                    Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue métropolitaine – Protocole de visibilité lors de cérémonies officielles ou d'activités publiques

#### **Résolution n° E-2017-88**

- Prendre acte du document « Trame verte et bleue métropolitaine – Mise en application du protocole de visibilité lors de cérémonies officielles ou d'activités publiques » dans le cadre des projets municipaux financés à même l'entente intervenue entre la Communauté métropolitaine de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la mise en place d'une trame verte et bleue sur le territoire métropolitain.
- Transmettre ce document à chaque direction des communications des municipalités responsables de la réalisation d'un projet financé par ladite entente.

Référence :                      Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable :                    Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue métropolitaine : Parcours du fleuve - tenue d'une journée de réflexion

#### **Résolution n° E-2017-89**

- Autoriser la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à tenir, à l'automne, une journée de réflexion sur la vision du Parcours du fleuve, et ce, dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine;
- Autoriser la direction générale à confier un mandat à l'Institut du Nouveau Monde, une firme spécialisée dans la tenue d'ateliers participatifs, pour un montant de 15 250,00 \$ (taxes en sus), afin d'accompagner la CMQ dans l'organisation de cette activité.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-23  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Plan de protection des sources d'eau – Octroi pour la réalisation d'une étude ayant pour objet « Outil d'évaluation économique pour la planification du développement urbain et périurbain sur le territoire de la CMQ »

#### **Résolution n° E-2017-90**

- Annuler la résolution E-2015-132.
- Octroyer à la firme ÉcoRessources un mandat afin de réaliser une étude ayant pour objet « Outil d'évaluation économique pour la planification du développement urbain et périurbain sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec », selon le devis joint en annexe, pour un montant de 20 000 \$, taxes en sus.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-24  
Responsable : Environnement – Protection des sources d'eau

Adoptée à l'unanimité

### Impression de dépliants dans le cadre de la campagne sur la récupération des résidus dangereux

#### **Résolution n° E-2017-91**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à l'impression de dépliants auprès de la compagnie Deschamps impression pour un montant de 15 502 \$, excluant les taxes applicables, afin d'encourager les citoyens à visiter le nouvel outil en ligne conçu dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'information sur la récupération des résidus dangereux.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-25  
Responsable : Environnement – Gestion des matières résiduelles

Adoptée à l'unanimité

### Entente pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprise dans la région métropolitaine de Québec – Addenda 3

#### **Résolution n° E-2017-92**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer un troisième addenda à l'entente pour la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprise dans la région métropolitaine de Québec, intervenue en 2015, afin d'autoriser la réalisation de plans de gestion de déplacement aux entreprises situées dans les parcs industriels.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

### Projet de recherche « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements urbains et interrégionaux au Québec pour le développement d'outils d'aide à la décision relative aux choix de mobilité durable et l'optimisation de réseaux de transport »

#### **Résolution n° E-2017-93**

- Appuyer la demande de subvention de l'Université Laval pour la réalisation du projet intitulé « *Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements urbains et interrégionaux au Québec pour le développement d'outils d'aide à la décision relative aux choix de mobilité durable et l'optimisation de réseaux de transport* » par une aide financière de 30 000 \$ (taxes incluses) sur trois ans (2018-2019-2020), et ce, conditionnellement à son obtention d'une

---

## PROCÈS-VERBAL

- 7 -

subvention du Programme de recherche en partenariat sur la réduction de gaz à effet de serre du Fonds de recherche du Québec : Nature et technologie/Société et culture.

- Autoriser la direction générale à signer tous documents pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-26  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

### Renouvellement des licences pour les logiciels ESRI Canada

#### **Résolution n° E-2017-94**

- Autoriser le renouvellement des licences des logiciels de géomatique auprès de la firme ESRI Canada au coût de 27 695,65 \$ incluant les taxes pour l'année 2017-2018.

Référence : Rapport décisionnel du 21 septembre 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-27  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2017-95**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 21 septembre 2017, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2017 (périodes 6, 7 et 8);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2017;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de juin et de juillet 2017.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 septembre 2017  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 8 -

Les résolutions E-2017-78 à E-2017-95, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) PARISE CORMIER  
PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE